

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS219

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----

### ARTICLE 29 BIS

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article superfétatoire, dont les dispositions relèvent du champ réglementaire.